

V/Réf. :
N/Réf. : DC26/035927

Objet : DO - EXT. TRAM A PLANCHE 11
avenue J.F KENNEDY
(entre les hotels NOVOTEL et CAMPANILE)
MERIGNAC

BORDEAUX, le 08/11/2019

Monsieur

Afin d'améliorer la qualité de la desserte en Electricité dans votre secteur, ENEDIS entreprend des travaux de restructuration/d'extension de ses réseaux.

Les travaux devraient débuter le 07/11/2019 pour s'achever aux alentours du 25/11/2019

Ce chantier est confié à l'entreprise LACIS

Je suis l'interlocuteur technique pour ENEDIS de ce chantier et je veillerai à ce que l'entreprise chargée des travaux vous occasionne le moins de gêne possible.

Nos engagements sont les suivants :

Durant le chantier :

- retrait systématique des matériaux extraits
- stockage temporaire des matériaux et engins exclusivement dans les lieux prévus
- nettoyage systématique des abords du chantier en fin de journée
- minimiser les nuisances telles le bruit, la poussière, la boue, la circulation, le stationnement
- maintien chaque fois que nécessaire de l'accès aux propriétés et aux locaux d'activité
- faciliter l'organisation de la circulation en toute sécurité des piétons et des véhicules : signalisation, barriérage, couloir de circulation des engins et des tiers.

1/2

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

En fin de chantier :

- retrait de la totalité des matériaux et matériels se trouvant sur le chantier ou sur le lieu de stockage
- remise en l'état à l'identique des parties des propriétés privées et des espaces publics concernés par les travaux.

Je vous remercie de votre compréhension.

Jean-Luc SORIGNET

Chargé de Projets